

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
PAROISSE DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

PAR LE SOUSSIGNÉ, Isabelle Marceau, Directrice-Générale adj et Greffière-Trésorière adj

QUE : -

Les membres du conseil municipal de la municipalité de la paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton auront une séance extraordinaire le 24 novembre 2023 à 19h.

La séance aura lieu à la salle municipale, au 108-A Ave Ouellet.

DONNÉ à Sainte-Apolline-de-Patton ce 22^e jour du mois de novembre 2023.



Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je soussigné, Isabelle Marceau, Directrice Générale adj et Greffière-Trésorière adj, de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 13 et 16 heures, le 22^e jour de novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22^e jour de novembre 2023



Directrice Générale adj et Greffière-trésorière adj